

## ELECTIONS des représentants des Parents d'Elèves Ecole maternelle Léon FRAPIE

Vendredi 11 octobre 2013



### Vos candidates :

Sandrine FLEURY (moyenne section)  
**Maud BESANCON** (moyenne section)  
 Caroline MALCUIT (grande section)

Stéphanie MARION (moyenne section)  
**Nelly DUTHOIT-VESIC** (petite section)  
 Marine UBERTALLI (grande section)  
 Déliana TACHKOV (moyenne section)

**Pourquoi voter ? Voter, c'est soutenir les parents d'élèves qui s'engagent pour vous !**

#### ▪ Vous représenter :

- chaque trimestre au **conseil d'école** où sont prises les décisions concernant la vie de l'école,
- auprès de la **Mairie** pour ce qui concerne la restauration et le temps périscolaire, la sécurité aux abords de l'école, les travaux et l'entretien de l'école,
- auprès de **l'inspection de l'Education Nationale** (effectif du personnel spécialisé, ouverture de classe, absences d'enseignants non remplacées...).

#### ▪ Vous informer :

- affichage des courriers,
- compte-rendu des commissions municipales auxquelles nous assistons,
- participation à la rédaction du compte-rendu du conseil d'école.

### **Nos projets et actions pour 2013 et 2014**

- Rester vigilant quant à l'organisation de la pause méridienne, aux moyens humains et matériels mis en œuvre dans les centres de loisirs maternels et lors des accueils périscolaires,
- Suivre l'évolution des travaux d'entretien demandés lors des Conseils d'Ecole,
- Continuer à vous informer sur la vie de l'école,
- Favoriser notre participation à tous pour en faire un lieu privilégié d'échanges
- Demander la mise en place d'une réflexion sur la carte scolaire, étant donné l'augmentation des effectifs dans les classes et la saturation de l'école.

Par sa représentativité et par ses choix, la F.C.P.E. est présente dans chacune des instances où se décide l'avenir de chaque enfant. <http://fcpe.houilles.over-blog.com>

## La FCPE : c'est qui ? c'est quoi ?

Fondée en 1947, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) des écoles publiques est la plus représentative des associations des parents d'élèves.

### Elle défend :

- Le respect de la gratuité
- L'intégration des enfants malades ou handicapés
- La lutte pour le droit à la réussite pour tous
- La valorisation de toutes les voies d'enseignement : agricole, générale, professionnel, technologique
- Le soutien à la préparation à l'insertion professionnelle
- Le respect du rythme de la vie des enfants et des jeunes
- La participation effective des parents au projet de l'établissement
- L'amélioration de l'information sur la vie scolaire et le système éducatif en général

### **Voter est important : 2 possibilités de vote:**

- Sur place le vendredi 11 octobre 2013, entre 14h30 et 18h30,
- Par correspondance si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin,

#### Pour voter par correspondance, c'est très simple :



- 1 - Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans l'enveloppe de couleur vierge.**
- 2 – Mettez l'enveloppe de couleur contenant le bulletin de vote dans l'enveloppe blanche avec au recto :**

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES  
+ ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT**

**au verso : nom et classe de l'enfant, nom et signature du parent électeur**

**Vous pouvez envoyer cette enveloppe par la poste ou la confier à votre enfant qui la remettra à la directrice d'école.**

#### ATTENTION :

**Tout vote parvenu ou remis après la clôture du scrutin sera déclaré nul.**

**CHAQUE PARENT EST ELECTEUR :  
VOTRE VOTE COMpte !**

**VOTEZ FCPE LE 11 OCTOBRE !**